

FAQ

LAFLEUR – FIER RASSEMBLEUR

1. Comment participer au concours « FIER RASSEMBLEUR » en ligne?

VOLET RABAIS INSTANTANÉS

Pour participer au volet rabais instantanés du concours, procurez-vous un des emballages de saucisses fumées Lafleur spécialement identifiés au concours sur lesquels est apposé un autocollant. Découpez et ouvrez l'autocollant. À l'intérieur, vous découvrirez un rabais instantané.

VOLET TIRAGES

Pour participer au volet tirage du concours, obtenez un autocollant disponible sur les produits de saucisses fumées Lafleur spécialement identifiés. À l'intérieur de cet autocollant, vous trouverez un code unique. Vous pouvez aussi obtenir un code unique via l'infolettre Lafleur.

Pour vous inscrire au volet tirage du concours avec votre code de participation ou votre code unique, procédez comme suit :

1. Visitez le www.lafleur.com/bbq, inscrivez dans le champ prévu à cet effet votre adresse courriel pour vous enregistrer et cliquez sur « Participer ». Si vous participez pour la première fois, remplissez le formulaire d'inscription électronique en inscrivant vos prénom, nom, numéro de téléphone (incluant l'indicatif régional) auquel vous êtes joignable de jour et de soir, adresse complète incluant le code postal. Dans le champ prévu à cet effet, entrez votre ou vos codes uniques et/ou codes de participation. Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement de participation en cochant la case à cet effet, puis cliquez sur « Soumettre ». Vous obtiendrez alors une (1) inscription aux tirages hebdomadaires par code valide.
2. Un message de confirmation apparaîtra afin de vous confirmer le nombre d'inscriptions ainsi obtenues.
3. Lors de vos participations subséquentes, inscrivez dans le champ prévu à cet effet votre adresse courriel **et** entrez votre ou vos codes, jusqu'à un maximum de cinq (5) codes par jour. Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement de participation en cochant la case à cet effet et cliquez sur « Soumettre ». Vous obtiendrez alors une (1) inscription aux tirages hebdomadaires par code valide.

4. Un message de confirmation apparaîtra afin de vous confirmer le nombre d'inscriptions ainsi obtenues et le nombre total d'inscriptions enregistrées depuis le début du concours.

Pour plus de détails sur les modes de participation au concours, veuillez-vous rendre au www.lafleur.com/bbq dans la section « Règlement ».

2. Où se trouvent les codes uniques?

Les codes uniques se trouvent à l'intérieur des autocollants promotionnels apposés sur les emballages de saucisses Lafleur spécialement identifiés. Il s'agit d'un autocollant à découper. Pour l'ouvrir, il faut donc le découper en suivant la ligne pointillée prévue à cet effet, puis détacher le volet supérieur de l'autocollant.

3. Je ne trouve pas d'autocollant promotionnel sur l'emballage de mon produit Lafleur. Que faire?

Tous les produits de saucisses fumées Lafleur à poids fixe font partie de la promotion « FIER RASSEMBLEUR ». Si votre emballage ne possède pas d'autocollant promotionnel, possiblement que votre épicière possédait déjà un bon stock de ces produits avant le début de la promotion et que les emballages marqués d'autocollants ne sont pas encore arrivés dans son établissement. Communiquez avec nous via la section « Questions et commentaires ». Si vous pouvez nous fournir votre adresse postale complète et votre preuve d'achat (facture), nous pourrions vous faire parvenir un autocollant promotionnel gratuitement par la poste.

4. Comment fonctionne la participation sans achat?

Pour participer au concours sans achat, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots ayant comme thématique « un été tout garni », accompagnée de vos nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone incluant l'indicatif régional et la date de naissance. Vous devrez signer et poster la lettre dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 9 août 2016, l'oblitération postale en faisant foi, sous peine de nullité, à l'adresse suivante :

Lafleur – CONCOURS FIER RASSEMBLEUR!
1744 RUE WILLIAM, BUREAU 108
Montréal (Québec) H3J 1R4

Suivant la réception et la validation de la lettre, un représentant du Commanditaire vous communiquera, si le temps le permet, un code contenu dans un autocollant promotionnel choisi au hasard. L'autocollant promotionnel avec la lettre pour le volet à collectionner vous sera envoyé par la poste.

5. Je ne parviens pas à obtenir mon code unique gratuit d'abonné à l'infolettre Lafleur. Comment faire?

Si vous êtes abonné en règle à l'infolettre Lafleur en date du début du concours, vous recevrez automatiquement un code unique avec votre prochaine infolettre vous permettant d'obtenir dix (10) inscriptions additionnelles aux tirages hebdomadaires. Si vous devenez abonné à l'infolettre pendant la durée du concours, vous recevrez un code unique dans le courriel qui vous sera envoyé afin de confirmer votre abonnement à l'infolettre. Une fois ce code unique obtenu, vous obtenez dix (10) inscriptions additionnelles aux tirages hebdomadaires. Vous pouvez vous inscrire gratuitement à l'infolettre en procédant comme prévu sur le site www.lafleur.com.

6. Quelles sont les limites de participation?

Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :

1. Chaque code unique ne peut être utilisé qu'une seule fois pendant la durée du concours et chaque code de participation une seule fois par personne pendant la durée du concours;
2. Utilisation d'un maximum de cinq (5) codes par jour par participant, peu importe qu'il s'agisse de codes uniques et/ou de codes de participation;
3. L'utilisation d'une seule adresse courriel par participant, lorsqu'un participant en possède plus d'une;
4. Une (1) demande de participation sans achat par semaine par participant pendant la durée du concours.

7. Quels sont les rabais instantanés dans les autocollants?

Deux millions quatre cent cinquante mille (2 450 000) autocollants ont été imprimés pour distribution pendant la durée du concours. Chaque autocollant est gagnant d'un rabais instantané, parmi les rabais suivants :

1. Trois cent cinquante mille (350 000) coupons de 500 points 360 BMR supplémentaires lors d'un achat minimum de 125 \$ avant taxes, chaque coupon ayant une valeur de 3,33 \$;
2. Deux cent mille (200 000) coupons de 750 points 360 BMR supplémentaires lors de tout achat, chaque coupon ayant une valeur de 5 \$;
3. Cinquante mille (50 000) coupons « Obtenez 20 fois les points chez BMR » applicables sur une facture maximum de 500 \$ avant taxes, chaque coupon ayant une valeur moyenne de 15 \$;
4. Un million (1 000 000) de coupons-rabais de 12 \$ applicables à l'achat d'un billet d'un jour (1,37m+) à prix régulier à La Ronde, valides pour la saison 2016;

5. Soixante-quinze milles (75 000) coupons d'une valeur maximale de 4,79 \$ chacun échangeables contre un emballage de saucisses fumées Lafleur 450 g gratuit à l'achat d'un emballage de saucisses fumées Lafleur 450 g;
6. Soixante-quinze mille (75 000) coupons d'une valeur maximale de 4,79 \$ chacun, échangeables contre un emballage de saucisses fumées Lafleur
7. Naturel;
8. Huit cent quatre-vingt-dix mille (890 000) coupons-rabais de 1 \$ chacun, applicables à l'achat d'un emballage de saucisses fumées Lafleur;
9. Trois cent mille (300 000) coupons échangeables contre un (1) billet d'admission gratuit pour la plage Jean-Doré du Parc Jean-Drapeau à l'achat d'un billet d'admission à prix régulier, valide pendant la saison 2016, chaque coupon ayant une valeur de 9,25 \$.

8. Comment utiliser le rabais obtenu dans l'autocollant?

Les conditions suivantes s'appliquent aux rabais instantanés :

1. Le coupon original doit être présenté lors de la transaction chez le détaillant participant, aucune altération ou reproduction ne sera acceptée;
2. Ils sont non remboursables ni échangeables contre leur valeur en argent comptant ;
3. En cas de perte, de vol, de mutilation, d'altération ou d'utilisation non autorisée, ils ne seront pas remboursés ni remplacés ;
4. Ils ne peuvent être combinés avec une même ou une autre offre ou promotion ;
5. Ils sont assujettis à toutes les autres restrictions et conditions applicables apparaissant sur ceux-ci ou qui pourraient être communiquées par les organisateurs du concours.

Certaines conditions s'appliquent aux coupons BMR, incluant sans s'y limiter:

1. Pour pouvoir les utiliser, le participant doit être détenteur en règle d'une carte 360 BMR et la présenter au marchand au moment d'utiliser son coupon. L'adhésion au programme 360 BMR est gratuite. Visitez le www.bmr.co/fr/la-carte-360-bmr/carte360/details.html pour plus de détails ;
2. Ils ne s'appliquent pas aux achats portés aux comptes client/entrepreneur;
3. Il y a une limite d'un coupon par personne par facture ;
4. Ils sont valides du 2 mai au 14 novembre 2016, sous peine de nullité.

9. Quels sont les prix offerts lors des tirages hebdomadaires?

Cent quarante (140) prix hebdomadaires sont offerts au total pendant la durée du concours dans le cadre du « volet tirage » :

1. Un (1) ensemble patio de cinq (5) morceaux de marque Magnolia en polybois et aluminium, incluant une (1) table et quatre (4) chaises en textilène rembourré, d'une valeur approximative de 490 \$;

2. Une (1) chaise suspendue de marque Caimen, d'une valeur approximative de 350 \$;
3. Un (1) ensemble bistro pliant de trois (3) morceaux blanc et brun de marque Bellini en polybois et aluminium, incluant une (1) table et deux (2) chaises, d'une valeur approximative de 280 \$;
4. Une (1) glacière sur roues, d'une valeur approximative de 200 \$;
5. Un (1) parasol Carvo, d'une valeur approximative de 270 \$;
6. Deux (2) BBQ portatifs et un ensemble d'ustensiles, d'une valeur approximative de 165 \$ chacun;
7. Deux (2) cartes-cadeaux échangeables chez les marchands BMR participants du Québec d'une valeur de 250 \$ chacune;
8. Un (1) chauffe-terrasse, d'une valeur approximative de 200 \$. Le réservoir de propane n'est pas inclus;
9. Trois (3) barbecues Broil-Mate, d'une valeur approximative de 650 \$ chacun. Le réservoir de propane n'est pas inclus;
10. Deux (2) barbecues au charbon Kettle, d'une valeur approximative de 230 \$ chacun. Le charbon n'est pas inclus;
11. Trente (30) passeports-saison pour 4 personnes à la plage Jean-Doré du Parc Jean-Drapeau, d'une valeur approximative de 101 \$ chacun;
12. Vingt-cinq (25) prix, chacun étant composé de 4 billets pour la Grande Chevauchée au Festival Western de St-Tite le 11 septembre 2016 à 11h, d'une valeur approximative de 144 \$ chacun;
13. Vingt-huit (28) forfaits, chacun étant composé de quatre (4) billets (forfait famille) pour une journée au Village Vacances Valcartier, d'une valeur approximative de 146 \$ par forfait;
14. Vingt-huit (28) forfaits, chacun étant composé de quatre (4) billets (forfait famille) pour La Ronde, d'une valeur approximative de 256 \$ par forfait;
15. Quatorze (14) cartes-cadeaux échangeables chez les détaillants Sports Experts participants d'une valeur de 150 \$ chacune.

10. Quand auront lieu les tirages hebdomadaires? Où les gagnants sont-ils annoncés?

Il y aura quatorze (14) tirages hebdomadaires pendant la durée du concours qui seront effectués à 10h00, aux bureaux de l'agence responsable de l'administration du concours situés à Montréal. Lors de chacun des tirages, dix (10) inscriptions admissibles seront sélectionnées au hasard parmi l'ensemble des inscriptions enregistrées dans le volet tirage en vue de l'attribution de (10) prix hebdomadaires. Les tirages hebdomadaires seront effectués aux dates suivantes : 16, 23 et 30 mai; 6, 13, 20 et 27 juin; 4, 11, 18 et 25 juillet; 1^{er}, 8 et 15 août 2016. Les gagnants seront contactés par téléphone ou par courriel 5 jours suivant le tirage hebdomadaire et devront remplir un formulaire d'exonération. Le nom des gagnants sera ensuite annoncé sur la page Facebook de Lafleur. Pour plus amples informations sur les dates des tirages, les prix qui seront attribués lors de chaque tirage et l'ordre dans lequel ils seront attribués, consulter l'Annexe des règlements.

11. Pourquoi les gagnants de la semaine dernière n'ont-ils pas encore été affichés sur le site du concours?

Les gagnants ne peuvent être affichés que lorsque qu'ils ont été joints par l'organisateur du concours et qu'ils ont dûment rempli, signé et retourné le formulaire d'exonération. Il peut donc y avoir un petit délai avant l'annonce des gagnants sur notre site concours, soyez patient !

12. Je ne parviens pas à déchiffrer le code unique qui se trouve à l'intérieur de mon autocollant promotionnel, que faire?

Si vous avez de la difficulté à lire votre code unique ou pour tout autre problème avec votre code unique, vous pouvez nous joindre via la section « Contactez-nous » sur le site officiel de Lafleur ou communiquer avec nous au 514 954-0073, poste 289.